

LA COMMUNAUTÉ

DE

LA GRANDE FABRIQUE DE LYON

Ma notice sur les frères tailleurs de Lyon cite, à l'occasion du procès qui leur fut intenté par les comtes de Saint-Jean, un passage du mémoire des chanoines, dans lequel il est question d'une société de fabricants en étoffes d'or, d'argent et de soie, établis dans la rue Lafont, près des missionnaires de Saint-Joseph, sur le modèle de celle des susdits frères tailleurs. Il ne faut pas confondre cette confrérie de fabricants avec la *communauté de la grande fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de soie*. On sait qu'avant la révolution les diverses industries formaient des corporations, dont on ne pouvait faire partie qu'en obéissant à certains règlements. Le mot de communauté n'impliquait pas, ainsi qu'aujourd'hui, une organisation religieuse, et se disait de la réunion des particuliers, formant une corporation laïque, dont les membres étaient soumis à des règles communes ; tels étaient les maîtres chapeliers, armuriers, boulangers, bonnetiers etc. (Le grand Vocab. français) qui prélevaient parmi eux une cotisation annuelle, pour subvenir aux frais de leur administration. Ainsi la *Revue du Lyonnais*, dans la livraison de novembre 1868, contient un